2 plaques en bois "dégradées"
44 heures de garde à vue
6 procès à venir

RECUEIL DE TEXTES

Mouvement social étudiant - Nancy - Mai 2018

"Au début, on a cru être tombé sur l'Amicale Nancéienne de la Casse, mais en fait non..."
Une source proche de l'enquête

NANCY > *Ultra-violence*
Toutes nos condoléances aux familles des plaques en bois

NANCY > *mobilisations étudiantes*
La plaque en bois avait de la famille haut placée

"Personnellement ça me rassure.. je sais que des bloqueurs ne viendront pas perturber les examens et que je peux tenter de valider mon année sans me poser cette question, en plus du stress qu'apportent déjà les examens de base"
Témoignage de facebook

NANCY > témoignage exclusif
Une plaque en bois : "même si nous mangeons régulièrement ensemble, je ne connais pas si bien que ça le président de Nancy Université"

RÉSUMÉ RAPIDE DES FAITS

Le campus lettres et sciences humaines de l'université de lorraine de Nancy a été occupé pendant plusieurs semaines par les étudiant-e-s en lutte contre le dispositif "Parcours Sup'" instaurant une sélection plus formelle dans les universités. Le campus est évacué fin avril 2018, une personne est alors embarquée et inculpée d'outrage & rébellion.
Le 3 mai 2018, un groupe d'opposant-e-s décide de se regrouper alors que les examens commencent tout juste...

3 mai 2018 :

16h – 6 personnes sont interpellées sur le campus lettres et placées en garde à vue
18h – 1 personne est relâchée et convoquée le lendemain à 9h
19h – les gardes à vue des 5 personnes sont prolongées jusqu'aux auditions du lendemain, prévues à 10h en présence des avocat-e-s.

4 mai 2018 :

09h – la personne convoquée la veille est placée garde à vue dès son arrivée
10h – après les auditions, les 5 personnes voient leurs gardes à vue reconduites pour 24h
14h – 1 personne est interpellée à son domicile et est placée en garde à vue

5 mai 2018 :

Dans la matinée, 6 personnes sont présentées au procureur, elles sont libérées avec une convocation au tribunal pour août ou septembre (procès reportés depuis en février-mars 2019).
La personne interpellée chez elle est libérée sans poursuites.

Au total, ce sont 6 personnes ayant passé près de 44h chacune en garde à vue et poursuivies :
- 1 personne pour violences sur personne dépositaire de l'autorité publique et refus de fichage ADN
- 1 personne pour violences sur personne dépositaire de l'autorité publique et refus de divulgation du code PIN de son téléphone
- 1 personne pour violences sur personne dépositaire de l'autorité publique
- 3 personnes pour dégradations en réunion (les fameuses plaques en bois)

Sommaire :

Page 1 : *Story-telling présidentiel et préfectoral… la version d'un universitaire présent*
Page 3 : *Communiqué de presse de la préfecture de meurtre-et-oseille*
Page 4 : *Lettre ouverte aux universitaires*
Page 5 : *Le département de sociologie annule les examens*
Page 6 : *Charge de police au CLSH*
Page 7 : *Communiqué de l'intersyndicale*
Page 8 : *Lettre ouverte d'un-e étudiant-e sur les partiels*
Page 9 : *Nancy, une loi anti-terroriste utilisée contre le mouvement étudiant*
Page 10 : *Récit d'une femme trans en garde à vue*

STORY-TELLING PRÉSIDENTIEL ET PRÉFECTORAL[1]... ...LA VERSION D'UN UNIVERSITAIRE PRÉSENT

Publié le 3 mai 2018 sur la liste mail AG-interpro

Désolé si c'est un peu long...
Bonjour tout le monde,

Hier donc se tenait une assemblée générale sous le sapin à l'appel des étudiant-e-s mobilisé-e-s, une cinquantaine de personnes avec autour presque plus de monde en comptant les personnels de l'administration centrale et une quinzaine de vigiles, vigiles semble-t-il un peu perdus par cette ambiance de douce radicalité et par des consignes plus que floues... Des travailleurs et travailleuses en insécurité professionnelle de plus sur le campus.

En plus des vigiles, nous avons découvert que deux plaques de bois étaient vissées sur les portes de la salle 28[2].... et sur l'entrée des locaux syndicaux. Après avoir vidé le local dit 'libertaire' à la suite de la première intervention policière (qui a ordonné ça et pourquoi au fait ?), voilà que l'accès aux bureaux des associations et syndicats étudiants est barricadé... par qui ? Pourquoi ? Quel est le message d'apaisement symbolique proposé ? De quel droit barricade-t-on des syndicats ?

A la fin de l'assemblée générale, qui a voté la réouverture des locaux barricadés, la salle des profs a été ponctuellement occupée, sans réouverture des salles, les occupant-e-s sont sorti-e-s en vidant une partie du mobilier, en clin d'oeil potache au nettoyage par le vide du local libertaire.

Attention violences extrémistes

La présence de vis à têtes rares ayant stoppé les tentatives d'un démontage propre, un portemanteau a, il est vrai, été emprunté pour casser les plaques de bois vissées sur les deux portes barricadées. (une troisième plaque, fermant le local libertaire ayant été démontée plus proprement ensuite). Les 'vraies portes' ont subi ensuite une forte poussée pour être ouvertes.
Comme dit le slogan, nos pensées vont aux familles des plaques et des serrures, mais voilà la totalité des violences du comité de mobilisation, désolé pour le croustillant...

Fin des violences extrémistes

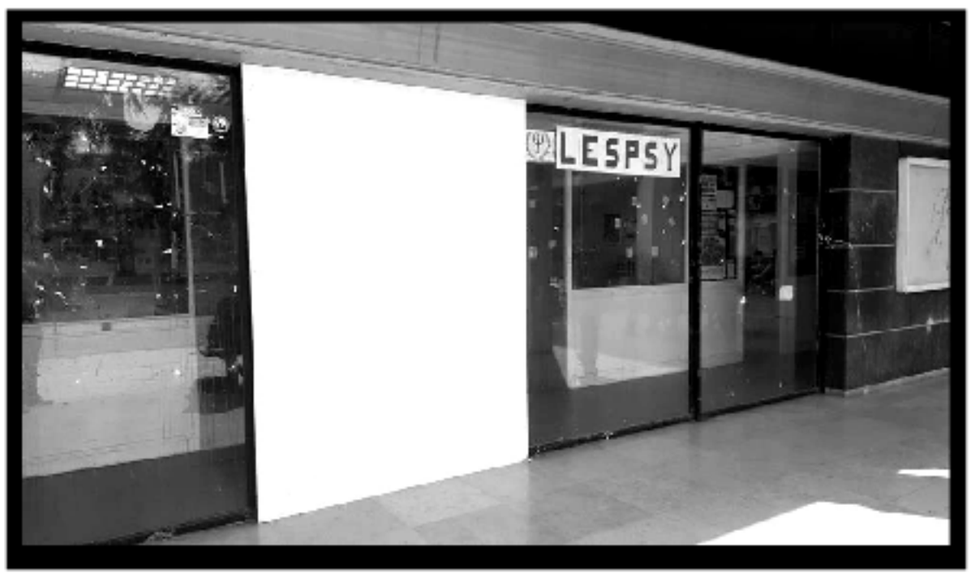

A noter que les vigiles regardaient cela de loin, prêts à intervenir si violences à personnes, semblant missionnés pour éviter une occupation des amphis en examen, et que des membres de l'administration filmaient... Nous y reviendrons...
Profitant de la présence d'étudiant-e-s sur le campus, une seconde AG s'est improvisée sur les marches devant les amphis 'A', proposant un échange avec les étudiant-e-s occupé-e-s... à leurs examens, il est vrai.
La masse des étudiant-e-s devant les amphis se dirigeant vers les amphis 'K', le comité de

---

1 - cf. le communiqué de la préfecture à la fin de cet article

2 - salle occupée pour la logistique de la lutte, traditionnellement occupées à chaque mouvement social étudiant

mobilisation a poursuivi son 'échange en accompagnant, le tout suivi par les vigiles, le flot vers les amphis K, pour finalement en bloquer l'accès.

Après un -long- face à face détendu (une très légère altercation, entre étudiant-e-s, à l'arrivée de la police, vite calmée)... la police, et quelques BACS, sont invités à pénétrer sur le campus (par qui, aucune réponse ?), et à en prendre le contrôle. Le comité d'action laisse les entrées des amphis à la maréchaussée et s'assoit (imprudemment) sur le parking et la pelouse, jouant de chants et d'appels au mégaphone.

Violences légitimes

C'est ensuite la police qui appelle les étudiant-e-s à entrer dans les amphis, contrôle les cartes d'étudiant-e-s (et rient des incompréhensibles acronymes des diplômes, malgré les progrès d'information sur les diplômes permis par la loi ORE...), qui autorise le passage des enseignant-e-s-chercheur-euse-s et personnels pour la tenue des examens. Nos collègues ont donc accepté de se prêter au contrôle policier et de se faufiler entre deux haies de policiers en armes pour tenir un examen... dans des conditions idéales donc, au delà même des étudiant-e-s ayant renoncé à composer devant ces évènements... Il va exister des collègues pour corriger ces épreuves ?
A noter la présence de collègues, enseignant-e-s et non enseignant-e-s, regardant de loin la prise en main du campus par la préfecture... de loin...

Très vite après l'entrée de tous les étudiant-e-s et personnels, la police a chargé les étudiant-e-s assi-se-s... Pendant le déroulement des examens donc... Pourquoi au fait ? A la demande de qui ?

Ils visaient plus particulièrement quelques étudiant-e-s, donc désigné-e-s par l'administration pour être arrêté-e-s sur le campus (un-e étudiant-e ayant été arrêté-e à un autre endroit du campus en se rendant aux toilettes).
Désigné-e-s par qui, pourquoi, la seule réponse obtenue par celui qui commandait les examens et la charge fut "tu dégages"... l'art rhétorique préfectoral...
Arrestations sur le campus donc, avec la violence nécessaire adorée par les membres des forces de l'ordre, avec leur visible plaisir d'insulter et de penser humilier des jeunes (coups, mises au sol, tirages par les cheveux, insultes... le quotidien pour ce travail... en sécurité professionnelle)... qui entraîne d'autres interpellations, pour rébellion, des étudiant-e-s ayant essayé d'éviter arbres et arceaux à vélo dans la poussée....

Il est clair que l'université, par ce fait, jouait une politique de la tension, les étudiant-e-s étant identifié-e-s, il était aisé de les convoquer ultérieurement...

Les très peu de personnels présent-e-s ont été expulsés de l'université dans le même temps. Les policiers ayant ensuite pour consigne d'évidemment laisser passer les personnels semblant surpris de la présence de personnels non obéissants. Les opposants à la loi 'ORE' sont, c'est connu, des extérieurs à l'université...

Pour finir sur la suite de ces interpellations, une personne a été libérée dans la soirée, cinq étaient encore incarcérés ce matin. Pendant notre présence en soutien et en demande de libération hier soir, nous avons pu voir une partie de l'administration défiler au commissariat, parfois conduit par les vigiles... Probablement pour demander la libération des étudiants....

Et la violence légitime suit son cours...

Je me suis permis d'écrire trop vite cette trop longue description des faits pour raconter les faits aux gens intéressés et ne pas laisser trop de place aux fantasmes véhiculés par l'équipe présidentielle.

Bilan des violences : deux plaques de bois et deux serrures contre six étudiant-e-s arrêté-e-s, désigné-e-s par l'administration, plusieurs frappé-e-s, la fin de la franchise universitaire, et la préfecture qui commande aux étudiant-e-s et personnels. Et absolument pas pour permettre des examens qui se tenaient.

Au niveau symbolique, un local associatif vidé, des locaux syndicaux barricadés (le tableau syndical des personnels a anecdotiquement aussi été nettoyé, le caractère patronal s'apprend vite, chez les fonctionnaires...).

Tout cela sans que l'on sache qui prend les décisions (le président n'étant présent que dans les boites mails et probablement dans les média) ni, surtout, pourquoi elles sont prises...

Faut-il à se point complaire au gouvernement, et à sa volonté farouche de faire passer cette loi purement 'technique' que l'équipe présidentielle est prête à mettre le feu à notre université ?

Après l'autorité, il va falloir réinventer le travailler ensemble, il serait sein que tout cela s'arrête et que, pour commencer, l'université se retire des poursuites contre les étudiant-e-s.

Un universitaire

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy, le 3 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tentative d'occupation du campus de la faculté de lettres et sciences humaines de Nancy : les perturbateurs repoussés

Au terme de l'assemblée générale des étudiants mobilisés contre la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE), qui s'est tenue aujourd'hui à 12h00 sur le campus de la faculté de lettres et sciences humaines de Nancy, une minorité d'extrémistes a tenté de perturber la bonne tenue des examens et de réoccuper certains amphithéâtres.

Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, a donné des instructions immédiates, en liaison avec le président de l'université et la rectrice de l'académie, pour que ces perturbateurs soient évacués et que les examens puissent se dérouler. Cette évacuation a été réalisée par la section d'intervention et des fonctionnaires de la direction départementale de la sécurité publique.

Par ailleurs, M. le préfet condamne avec la plus grande fermeté la violence exercée par une minorité de bloqueurs à l'encontre de la majorité des étudiants qui souhaitent pouvoir passer leurs examens de fin d'année.

LETTRE OUVERTE AUX UNIVERSITAIRES

Publié le 4 mai 2018 sur facebook

https://www.facebook.com/notes/blocage-fac-de-lettres-nancy/lettre-ouverte-aux-universitaires/1531175740343889/

Bonjour,

Comme vous l'avez sans doute appris la répression policière s'est abattue sur des étudiant.e.s au sein même de la fac au cours de l'après-midi du 3 mai. Il nous semble important de revenir sur les événements de cette journée ayant aboutis à cette répression.

A midi, une AG étudiante s'est déroulée sur la pelouse du campus LSH. Il y a été unanimement décidé la réappropriation des locaux de la mobilisation ainsi qu'une occupation temporaire de la salle des professeur.e.s.

Vers 14h, les étudiant.e.s mobilisé.e.s se sont placé.e.s devant les amphithéâtres 42 et 52 pour alerter les étudiant.e.s qui y étaient convoqué.e.s sur les raisons de la mobilisation contre la loi ORE. Une demi heure plus tard, les étudiant.e.s se sont dirigé.e.s vers le bâtiment K où les partiels avaient été délocalisés. Les étudiant.e.s mobilisé.e.s ont alors appelé au boycott des examens pour protester contre la présence des vigiles dirigés par le Président P. Mutz et contre l'expulsion subie le 25 avril.

14h50 : arrivée des forces de l'ordre. Une vingtaine de CDI en armure armés de matraques, boucliers, gazeuses et flashball ainsi que des membres de la BAC et des RG se sont placés devant le bâtiment K. Après une demi heure d'inactivité, contrôle renforcé des étudiant.e.s convoqué.e.s au partiel qu'ils ont fait rentrer au compte goutte.
Cependant, certains étudiant.e.s convoqué.e.s ont déduit au vu de la présence des forces de l'ordre sur le campus et du retard avancé que l'examen n'aurait pas lieu. Ils ont ainsi quitté le campus sans pouvoir être informés. Un étudiant convoqué à ce partiel s'est vu refusé l'entrée en raison de son implication dans la mobilisation. Il a du en référer au chef de la police pour pouvoir passer son examen. Il est inadmissible que des policiers interfèrent dans le fonctionnement interne de l'université. Nous condamnons donc fermement leur présence sur le campus.

15h50 : les étudiant.e.s convoqué.e.s composent dans les amphithéâtres tandis que les étudiant.e.s mobilisé.e.s au dehors étaient assis dans l'herbe.

La charge a alors pu commencer… sans sommation.

Boucliers en avant, les CDI se sont rués sur les étudiant.e.s alors encore assis. Deux étudiants ont été instantanément plaqués au sol et menottés. Les autres étudiant.e.s regroupé.e.s ont été chargés violemment. Les coups de matraques et de boucliers pleuvent. Plusieurs ont été projetés au sol et rattrapés de justesse par leurs camarades. La répression a continué, les CDI nous ont pris en étau contre des barrières. Il faudra l'aide de deux professeurs pour se dégager. Pendant ce temps d'autres sont arrêté.e.s sans raison, plaqué.e.s violemment au sol, menotté.e.s et emmené.e.s à l'écart. L'une des étudiant.e.s mobilisé.e.s a été interpellée sans raison alors même qu'elle sortait des toilettes. Ils nous ont poussés hors du campus où nos camarades étaient frappé.e.s alors qu'ils étaient maintenus au sol.

Alors que l'on reproche aux étudiant.e.s en lutte une posture de victimisation vis à vis de violences policières, les policiers se posent victimes d'acte de «rébellion» ou de «violence sur agent» imaginaires.

Au total : 6 étudiant.e.s arrêté.e.s, de nombreux blessé.e.s et la totalité des personnes présentes

traumatisées par cette scène de brutalité sans nom.

Commença alors la marche vers l'hôtel de police et la présence continue des étudiant.e.s et sympathisant.e.s en soutien à nos camarades prisonniers. Ce sont vos étudiant.e.s. Ils se sont mobilisé.e.s pour le rester.

A l'heure où nous vous écrivons ces mots, cela fait plus de 24 heures qu'ils subissent la contrainte de la garde à vue. Et nous venons d'apprendre qu'un autre de nos camarades vient de se faire arrêter à son domicile et placé en garde à vue.

Leur place est sur les bancs de la fac et non dans une cellule.

Au vu de la présence policière sur le campus, de la répression violente et injustifiée que les étudiant.e.s ont subie, le collectif des étudiant.e.s appelle au soutien des professeur.e.s. Auriez vous pu imaginer un jour surveiller des partiels en étant vous même surveillés par vigiles et CDI armés ? Est ce vraiment dans cette faculté que vous voulez transmettre votre savoir?

Nous étudiant.e.s en lutte souhaitons nous opposer à cette dégradation de nos conditions d'étude qui sont aussi vos conditions de travail.

Une contestation de votre part est possible. Vous pouvez retenir les notes comme il se fait en ce moment dans d'autres facultés, la grève reste une alternative qui vous est garantie depuis 1946, vous pouvez encore refuser de surveiller les partiels dans ces conditions d'extrême violence.
Voici des modalités de contestation de la répression que vos étudiant.e.s subissent et que votre statut vous permet d'utiliser.

Nous vous invitons à nous rejoindre en soutien aux camarades blessé-e-s et arrêté-e-s, pour protester contre cette répression généralisée de tous les mouvements sociaux.

L'université populaire du Sapin.

LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ANNULE LES EXAMENS

Publié le 5 mai 2018 sur manif-est.info

https://manif-est.info/Universite-libre-du-sapin-le-departement-de-sociologie-annule-les-examen-582.html

En réaction à l'intervention policière du 3/05, au mail du président de l'Université de Lorraine assumant la tenue des examens du campus CLSH en présence des forces de l'ordre, et à l'arrestation cet après-midi d'un membre de notre équipe enseignante engagé dans le mouvement contre la loi ORE, les enseignant·e·s du département de sociologie refusent d'assurer la surveillance des examens et exerceront leur droit de grève.

Le département avait déjà annoncé en conseil d'UFR le 19/04 son refus de surveiller les examens en présence des forces de l'ordre. Nous estimons que la situation actuelle ne permet pas aux étudiant·e·s de composer dans des conditions acceptables, sécurisantes et sereines, et aux enseignant·e·s d'assurer leurs fonctions.

Conformément au point 6 de la charte des examens du Collegium SHS, les examens ne pourront pas avoir lieu. Nous nous engageons à proposer des dispositifs d'évaluation alternatifs ne pénalisant ni les étudiant·e·s ni les personnel·le·s BIATSS.

Nous invitons les autres départements à faire de même.

Les enseignant·e·s du département de sociologie

Charge de police au CLSH Nancy

Publié le 4 mai 2018 sur manif-est.info
https://manif-est.info/Charge-de-police-au-CLSH-Nancy-577.html

Bonjour à tous,

Jusqu'à présent je ne m'étais ni engagée, ni positionnée mais le "spectacle" auquel j'ai assisté hier me force à constater que l'université de Lorraine ne représente plus mes valeurs humanistes. À quelques semaines de ma soutenance de thèse et après 8 années à étudier sur le campus lettres et sciences humaines je peux vous assurer que je ne reconnais plus l'endroit dans lequel je me sentais en sécurité et en liberté de penser sans que ma pensée soit sidérée. J'ai assisté à la parade des forces de l'ordre hier après-midi à mon grand désarroi et alors que je n'avais pas assisté à l'AG car je souhaite laisser la parole à nos étudiants je me suis vue contrainte et forcée d'aller tenter de les protéger lorsque la police a investi les lieux. Je me suis sentie obligée (car sinon j'aurais eu l'impression de perdre toute humanité en moi), avec un genou immobilisé et une canne, d'aller me placer entre les forces de l'ordre et mes étudiants et d'utiliser mon corps comme bouclier humain pour protéger nos jeunes. D'autres enseignants l'ont fait mais trop peu.

Alors ma question est la suivante : où êtes-vous chers collègues de la fac de lettre et même des autres fac ? Qu'allez-vous faire dans ces moments d'autoritarisme accru de la part de notre présidence et de l'état ? Comment allez-vous réagir aux violences policières qui ont eu lieu hier ?

Durant l'évacuation par pertes et fracas, mais surtout par fracas des matraques sur les corps désormais endoloris de nos étudiants, j'ai entendu ces derniers hurler à l'injustice, à la violence gratuite et sidérante. Je les ai entendus hurler sous les coups des matraques et lorsque les policiers attrapaient nos étudiantes assises au sol par les cheveux pour les évacuer. Je n'ai pas entendu les souffles des étudiants les plus forts physiquement se couper lorsqu'ils étaient plaqués au sol agrémenté de clés de cou ou de bras, mais j'ai senti mon coeur se briser.

À la fin de l'évacuation j'ai hésité entre pleurer et rire en voyant des policiers CRS et BAC expulser des enseignants titulaires et des étudiants de licence et master que je vois/cotoie depuis des années et dont je connais les parcours universitaires, souvent brillants.

Je suis écoeurée de la politique mise en place, et alors que je pensais me destiner à une carrière d'EC, maintenant j'hésite car l'université ne me semble plus incarner les valeurs qui me tiennent tant à coeur et pour lesquelles je souhaitais l'épouser. Je ne me sens plus en sécurité dans ma fac.

À chacun de gérer avec sa conscience et à vous de regarder nos étudiants dans les yeux à la prochaine rentrée quand vous tenterez de leur enseigner Goffman, Bourdieu, Einstein, Sartre, Lacan et tous les autres !

Cordialement,
Une doctorante épuisée.

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Publié le 4 mai 2018 sur manif-est.info

https://manif-est.info/Nous-n-accepterons-pas-de-continuer-a-travailler-dans-ce-climat-de-repression-578.html

COMMUNIQUÉ

4 mai 2018

Violente intervention policière sur le CLSH de Nancy : nous n'accepterons pas de continuer à travailler dans ce climat de répression démesurée

Un tournant a eu lieu ce jeudi 3 mai sur le CLSH à Nancy : une charge soudaine et violente des forces de l'ordre sur une cinquantaine d'étudiants qui voulaient empêcher la tenue d'un examen à l'amphi K. Le président de l'université nous en a livré sa version. Nous regardons différemment les événements de ce jeudi en insistant sur le fait que la mobilisation étudiante contre la loi ORE qui organise la sélection en licence n'est pas un épiphénomène nancéien ou messin, mais qu'elle est largement en place dans les universités. Nulle part, les répressions des présidents n'arrêtent cette mobilisation. Nous avons récemment écrit que le président avait eu des réactions disproportionnées. Nous n'avons pas suffisamment insisté sur la fermeture du local libertaire du CLSH mercredi dernier, pourtant très significative et aberrante.

Ce local abrite trois associations depuis plusieurs années (Non Serviam, Genepi, et L'Associo). Contrairement à ce qu'écrit le président, qui semble bien mal connaître le CLSH, ces associations n'étaient pas parties prenantes dans la mobilisation contre la loi ORE. Pourtant, le local a été fermé à la hâte par quelques plaques après le « déblocage » du mercredi 25 avril. Pire, il a été vidé, ce qui a entraîné la perte de nombreuses archives et de nouveaux numéros prévus à la vente par l'association Genepi. Au moment d'expulser 19 jeunes mobilisés, jeudi dernier, tout a été bon pour vouloir effacer tout ce qui gêne au CLSH et reprendre autoritairement la main sur la vie du campus, y compris associative. Hier, des étudiants ont brisé les plaques pour réouvrir ce local, ainsi que la salle A028 qu'ils occupaient. Ils n'y sont pas allés de main morte, certes. Mais quel besoin le président avait-il de barricader ces locaux ? Nous l'avons déjà dit, par son attitude et son refus de considérer l'ensemble des parties impliquées dans le mouvement, le président participe pleinement de la tension actuelle.

A la suite de l'AG tenue sur le campus, les étudiants mobilisés ont lancé une action pour empêcher la tenue d'examens à l'amphi K. Cette modalité d'action n'est pas nécessairement la plus pertinente pour combattre la loi ORE, mais quiconque s'intéresse un peu à l'actualité dans les universités françaises en ce moment sait que la tension est vive sur de nombreux sites. Nancy n'est pas un cas isolé et il serait temps que le président en prenne la pleine mesure. En opposition à cette tentative d'empêchement des examens, les forces de l'ordre ont été appelées et ont mis en place un cordon isolant les étudiants mobilisés des étudiants allant passer leurs examens. Puis, sans semonce, ils ont chargé les étudiants mobilisés alors que ces derniers agissaient pacifiquement. Six étudiants ont été interpellés par la police dont cinq ont passé la nuit en garde à vue, d'autres ont été légèrement blessés, alors même qu'aucun d'entre eux n'avaient eu de comportement agressif envers le cordon policier.

Pouvons-nous accepter de tels agissements policiers dans une enceinte universitaire ? Pouvons-nous sérieusement penser que cette manière d'assurer la tenue des examens est légitime ? Pouvons-nous faire passer des examens à des étudiants tandis que d'autres se font charger dans le même temps et dans l'enceinte même de l'université ? Qui bloque l'université de Lorraine ?

Nous appelons de nouveau le président à renoncer à ces méthodes autoritaires en cessant de faire intervenir les forces de l'ordre au sein d'un site universitaire. Ainsi que nous l'avons dit lors de notre dernier communiqué, des préavis de grève sont déposés et nous appelons tous les collègues à arrêter leurs activités pédagogiques et administratives car il n'est pas tolérable de faire travailler des personnels et des étudiants dans un climat de répression totalement disproportionné.

CGT FERC SU, SNTRS-CGT (section Lorraine), SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNPREES-FO, SUD-ÉDUCATION LORRAINE

Liens vers les préavis de grève
FERC-SUP CGT : http://cgt.fercsup.net/spip.php?article4036
SNESUP-FSU : http://www.snesup.fr/article/agenda-des-mobilisations
SUD-ÉdUCATION : http://www.sudeducation.org/Preavis-de-greve-generaliste-du-09.html

LETTRE OUVERTE D'UN-E- ÉTUDIANT-E SUR LES PARTIELS

Publié le 5 mai 2018 sur facebook

https://www.facebook.com/notes/blocage-fac-de-lettres-nancy/lettre-ouverte-dune-%C3%A9tudiante-sur-les-partiels-/1532192173575579/

J'ai suivi avec attention les événements survenus ces derniers mois, sur le Campus Lettres de Nancy comme dans les autres universités de France. Le climat n'a fait qu'empirer au fur et à mesure de la montée du mécontentement. Les violences se sont multipliées, d'abord matérielles, avec les « *bloqueurs* », ce qui n'était déjà pas une situation enviable, mais la conséquence d'une impasse.

Puis la situation à pris de l'ampleur, et les violences survenues après se sont faites d'autant plus insidieuses. D'abord par la réaction du Président de l'Université de Lorraine, qui à entretenu et amplifié une politique de clivage des élèves en orientant le contenu de ses mails, en alimentant les peurs et craintes de chacun·e au travers de propos alarmants comme « *insécurité, point critique* » et au travers de chantages aux notes et aux examens, si bien qu'une véritable lutte « *pro-anti* » en émergeât. Le résultat de cette démarche s'est très vite fait sentir sur les réseaux sociaux, les étudiant·e·s ont commencé à se montrer agressifs, insultants, voir menaçants envers leurs pairs, un déferlement de haine qui s'alimente depuis des semaines, une puissante violence morale, adressée aux « *bloqueurs* », mais aussi à d'autres, sans raisons apparentes, dans ce qui a tourné en lynchage publique et gratuit, lynchage qui à en croire beaucoup, se justifie par les gênes occasionnées pendant les partiels.

Je n'ose imaginer comme l'on puisse proférer des menaces de morts, déclarer que « *la police n'a pas tapé assez fort* » suite aux événements survenus sur le campus cette semaine, qu'on puisse tenir des propos insultants et clivant à la vue de tous, surtout que ces propos sont parfois tenus par de futur·e·s diplômé·e·s en Sciences Humaines et Sociales.

La violence a déjà pris ici plusieurs formes, mais pas encore physique (comme souligné par le président), et voilà que la décision est prise : les forces de polices évacuent le campus, de multiples arrestations, des étudiant·e·s en gardes à vue plus de 24h, et ce jusqu'aux derniers événements, des professeur·e·s, impuissant·e·s, obligé·e·s de s'interposer physiquement entre les forces de police et les étudiant·e·s pour limiter les coups portés. Plusieurs ayant assisté à la scène sont choqué·e·s une doctorante, qui s'avoue épuisée par ces événements publie une lettre ouverte, le département de sociologie, dans son ensemble, fait valoir son droit de grève suite aux violences physiques survenues et l'arrestation des élèves et d'un professeur. D'autres élèves, eux, en riaient sur les réseaux sociaux. La violence n'est plus seulement à l'extérieur des salles de cours, elle s'insère aussi dans les esprits et dans ces conditions, je ne me sens pas capable de me présenter à mes examens.

Je ne veux pas passer devant une horde de policier sur-équipés, avec carte étudiante et calendrier d'examen à chaque filet, je ne veux pas m'asseoir en salle, à coté de celles et ceux qui insultent et menacent, dénigrent et harcèlent librement sur les réseaux sociaux. Un climat anxiogène règne sur ces cessions d'examens, et l'administration exige de nous un « *comme si de rien n'était* ».

Je souhaite passer mes examens, et réussir mon année, mais pour les raisons évoquées, je passerais lors de la seconde session, en espérant que le dialogue soit retrouvé d'ici là, aussi bien entre les étudiant·e·s et le personnel de l'Université qu'entre les étudiant·e·s eux-mêmes. Le climat est anxiogène et insécuritaire, et je pense ne pas être seul.e à le ressentir, mais peut-être que certains n'osent y mettre les mots, c'est la raison pour laquelle je partage cette lettre à qui s'y reconnaît, en espérant qu'elle vous aidera à vous exprimer directement au Président de l'Université de Lorraine.

Un.e des « cher.es étudiant.es »

Nancy : une loi anti-terroriste utilisée contre le mouvement étudiant

Publié le 7 mai 2018 sur rapportsdeforce.net

https://rapportsdeforce.fr/societe/nancy-une-loi-antiterroriste-utilisee-contre-le-mouvement-etudiant-05071852

À Nancy, un-e étudiant-e est poursuivi-e pour n'avoir pas donné le code PIN de son téléphone portable pendant sa garde à vue faisant suite à l'intervention de la police sur le campus le 3 mai. Il-elle est accusé-e du refus de donner la clef d'un système de chiffrement ayant pu servir à la commission d'un délit. Une infraction inscrite dans la loi sur la sécurité quotidienne votée en France au lendemain des attentats du World Trade Center en 2001.

L'acceptation de mesures potentiellement attentatoires aux libertés pour lutter contre le terrorisme est quasiment unanime au sein de la population. L'idée selon laquelle ces mesures ne concernent que les individus préparant des attentats l'est tout autant. Pourtant, c'est bien une disposition provenant d'une loi antiterroriste qui est utilisée aujourd'hui contre un-e étudiant-e mobilisé-e contre la réforme de l'enseignement supérieur.
Un-e étudiant-e interpellé-e avec plusieurs de ses camarades pour avoir tenté de bloquer l'université de lettre de Nancy, et les examens devant s'y tenir, est poursuivi-e pour avoir refusé de donner aux policiers le code de son smartphone, pendant sa garde à vue. (...) L'infraction invoquée est celle du refus de donner la clef d'un système de chiffrement dans le cadre d'un crime ou d'un délit. Cette disposition a été inscrite dans la loi sur la sécurité quotidienne, adoptée en 2001 sur proposition du gouvernement de gauche plurielle. Pourtant son libellé est suffisamment vague pour qu'elle soit utilisée à d'autres fins que celle de la lutte contre le terrorisme.

Criminalisation du mouvement social

Les cinq autres étudiants poursuivis le sont pour des dégradations, des violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique et pour refus de prélèvement ADN. (...) L'évacuation filmée par les caméras de France 3 Lorraine est musclée et ne montre pas d'actes de violence de la part des étudiant-e-s.
C'est pourtant un des motifs des poursuites. Selon un article du Parisien, les dégradations invoquées sont en fait une plaque de contreplaqué, (...). Comme pour l'étudiant-e poursuivi-e pour avoir refusé de donner le code d'accès à son smartphone, un-e des interpellé-e-s est accusé-e de refus de prélèvement ADN. Là aussi, ce délit trouve son origine dans des infractions qui n'ont rien à voir avec l'occupation d'une université lors d'un mouvement social.

La loi instaurant le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) ne prévoit de ficher que les délinquants sexuels. Elle ne soulève pas de vagues de protestation. Votée quelques mois après l'affaire Guy Georges en 1998, elle est assortie du délit de refus de prélèvement ADN. Celui-ci est passible d'une peine de prison de 6 mois et de 37 000 € d'amende. Depuis, ce fichage a été étendu à la plupart des crimes et des délits. L'ADN est prélevé même en l'absence de condamnation ou de poursuite, dès le placement en garde à vue.

RÉCIT D'UNE FEMME TRANS EN GARDE À VUE

Publié le 17 août 2018 sur manif-est.info

https://manif-est.info/Recit-d-une-femme-trans-en-garde-a-vue-699.html

L’article à été publié à l’origine sur le blog https://transgrrrls.wordpress.com/ Vous pouvez aller le lire là-bas (je vous conseille d’aller jeter un œil au blog en entier, vous pourrez y trouver des choses intéressantes si vous vous intéressez au luttes queer/trans).
Ce texte est le témoignage de F., une camarade trans de l’université de Nancy, interpellée lors des mobilisations du printemps 2018 contre la loi ORE.

Il n’aura échappé à personne que les réactions face à la loi ORE et à la sélection à l’université furent plus que nombreuses et importantes, je ne peux pas ici me permettre d’évoquer tout le mouvement en France qui a eu lieu durant plusieurs mois, ce n’est d’ailleurs pas le sujet de cet article, je vais juste commencer en vous parlant de Nancy, ici aussi comme ailleurs en France la fac de lettres à été bloquée pendant 33 jours avant de que l’intervention des forces de l’ordre n’ait lieu le 25 avril.

Quelques jours plus tard, le 3 mai, se tenait dans la fac, alors occupée par des vigiles et des caméras, une assemblée générale, qui ici, marque le début de mon témoignage. Je vais donc résumer rapidement cette partie sans entrer dans les détails. La salle des professeurs à été prise d’assaut, puis les portes des locaux syndicaux, qui avait été barricadées par des plaques de contreplaqués par l’université, ont été démontées rapidement après, c’est l’euphorie générale, une seconde assemblée se tient alors sur les marches de l’escalier des amphithéâtres où sont alors expliquées les raisons de s’opposer à la loi ORE, puis une partie des étudiant.e.s présent.e.s se rendent devant le second amphithéâtre où devaient se dérouler les partiels, puis font un sit-in devant. C’est à ce moment que les choses se corsent, voilà qu’arrivent les CRS, casqués et surarmés, les bloqueurs.euses se relèvent. S’en suit un long moment de tension entre les CRS attendant devant l’amphithéâtre et les étudiant.e.s en face, commençant à rentrer au compte goutte, surveillé.e.s par l’administration, dans la salle pour le partiel, bientôt il ne resta plus que les bloqueurs.euses dans la cour.

Je me retrouvais avec les autres, de moins en moins nombreux.ses, je sentais que les CRS n’attendraient pas pour charger. On m’interpella alors, c’était juste un type qui me demandait où se trouvaient les toilettes, rien de grave, je l’ai donc accompagné jusqu’à celles-ci, j’ai donc dû m’éloigner du groupe un moment... Ce que j’ai amèrement regretté. J’arrive devant les toilettes, je laisse le type y aller, j’attends, puis je vois 3 personnes entrer juste après nous, iels s’approchent de moi. Je remarque un brassard orange sur le bras du 1er, je me dis que c’est sûrement un vigile qui vient m’engueuler ou je ne sais quoi, puis soudain... « Police, veuillez nous suivre » en sortant sa carte de sa veste. Je dois dire que ça je ne m’y attendais pas. Iels m’ont alors demandé ma carte d’identité, je leur ai donnée en leur précisant qu’elle n’était pas à jour et que mon prénom d’usage était F., parce que quitte à se faire arrêter, autant qu’ils me genrent bien pendant les interrogatoires, la réflexion du flic n’était pas à la hauteur... « Bon faudra penser à la mettre à jour alors, mais là on va la jouer officielle et ce sera Monsieur, suivez-nous », bon en même temps c’est des flics, pas le summum de l’ouverture d’esprit, je vois le type que j’avais accompagné qui sort des WC, j’ai juste le temps de lui dire de prévenir les autres avant d’être emmenée, bref, mon histoire, ou du moins celle que je voulais vous raconter, commence vraiment ici.

Je détaillerai ici mon vécu de 48h dans un commissariat en France en tant que femme trans, ce n’est que mon expérience, mais il se peut qu’elle soit utile, qui sait...

J’arrive donc à la voiture de police, je monte dedans, puis un flic débarque, un petit gars, jambes

arquées, qui se prenait vraiment pour un cow-boy est venu me voir, il m'a pris mon téléphone (que les autres flics m'avait un peu laissé) et l'a balancé à l'autre bout de la voiture avant de me sortir « Eh bah maintenant tu fais moins la belle que tout à l'heure hein ! », c'est une remarque gratuite d'un niveau assez affligeant. La voiture démarre et me voilà emmenée jusqu'au commissariat Lobau, je me sentais très mal sur le coup, je ne savais pas comment réagir, je n'ai jamais eu affaire à la police par le passé, je stressais, mais j'essayais de ne pas trop le montrer. Le seul petit moment de bonheur fut quand j'entendis à la station de la police qu'un cortège de manifestant.e.s se dirigeait vers le commissariat, je me sentais soutenue à ce moment.

Me voilà donc arrivée devant ce lieu, je croise alors une camarade, elle aussi attrapée par la police, nous nous mettons alors à chanter toutes les deux toutes les chansons révolutionnaires que nous connaissions, je me sentais moins seule déjà... Vint ensuite le moment de la fouille, nous voilà séparées, à peine le temps de se faire un câlin, on nous arrache l'une de l'autre. J'entre dans la salle, avec le flic qui m'a arrêtée, et revoici le cow-boy qui entre, il fouille mes affaires, regarde ma carte d'identité, puis s'exclame « Ah mais c'est un mec en fait... je vais pouvoir le fouiller » sur un ton qui transpirait la crasse et la vulgarité, il s'exécute donc, j'essaie de penser à autre chose. Après cela, le 1er flic m'accompagne devant sa collègue à qui il montre ma carte, en lui précisant au passage, « C'est monsieur, enfin un monsieur/madame quoi » je crois que c'est difficile de faire plus maladroit et gênant comme remarque. Son collègue le cow-boy sortant de la salle se mit devant moi et me regardant avec un air circonspect et me dit ceci « Tu fais flipper toi hein ! T'as une gueule qui fait flipper ». Le 1er flic m'emmène donc dans ma cellule, une pièce sans toilette, ni lavabo... où je n'ai trouvé rien d'autre à faire que chanter L'Internationale en boucle pour me passer le temps, je pensais que les vitres était insonorisées, jusqu'à ce que j'entende un grand « TA GUEULE ! » de l'autre bout du couloir, un des seuls moments drôles je crois.

Après une demi-heure passée à chanter, un flic vient me chercher, il m'emmène voir mon avocate avant l'interrogatoire. Ce fut un moment difficile pour moi, j'ai pleuré pendant que j'étais avec elle, je savais que la garde à vue allait être longue et éprouvante, que les remarques allaient continuer, que je risquais de craquer... je stressais, elle m'a un peu réconfortée puis nous nous sommes rendues dans la salle d'audition.

Je vais passer vite sur cette partie qui se résumerait à une suite de questions sur l'événement auquel je ne donnais comme réponse que le silence, même aux questions les plus anodines, je ne parle pas, j'ai peur de m'emporter ou de craquer, une fois ce moment chiant passé je sors de la salle et j'entends derrière moi des gens qui parlent « Eh tu penses que c'est une meuf ou un mec ? », j'arrive aussi à entendre 2 ou 3 mots dont je ne préfère pas me rappeler ainsi que des allusions sur mon poids.

Me revoilà dans le couloir vers ma cellule, à ce moment un vieux type sort d'une salle et demande au flic si j'ai déjà passé les tests ADN, et puisque je ne l'avais pas encore fait il me dit de le suivre. J'arrive dans une salle où je vois un de mes camarades en train de se faire prendre ses empreintes par 2 flics de la police scientifique, la 1ere une dame plutôt jeune et qui ne me semble pas trop agressive (ce qui est suffisamment rare pour le noter), elle m'a bien genrée au féminin, elle n'a pas utilisé mon deadname, je sais que je ne devrais pas me réjouir d'une personne non transphobe, elle m'a juste traitée normalement au fond, mais là ça m'a fait du bien, même si ça reste une flic... En revanche son vieux collègue c'est une autre histoire. Il a passé tout son temps à forcer sur mon deadname « Alors [prénom masculin] nomdefamille... », « Et pourquoi tu veux qu'on t'appelle F. ? » en rigolant, parce que oui faut croire que c'est trop drôle. Sa collègue le rappelle un peu à l'ordre et lui dit qu'il doit respecter mon choix et me genrer correctement, ce à quoi il répond : « Ah, pourquoi tu respectes ça toi ? », là c'est plus juste quelqu'un de maladroit ou d'idiot, il est ouvertement transphobe, puisqu'il a encore continué à forcer sur ça après. Après mon fichage je retourne dans ma cellule, enfin on m'en change puisque maintenant c'est du luxe

j’ai des toilettes. S’ensuit ensuite une longue fin de journée où tout ce que je noterais sera un plat périmé qu’on m’a servi le soir et du mal à dormir avec un néon en permanence allumé au dessus de moi. Sauf que vers trois heures du matin entre dans ma piaule un flic qui était venu chercher un verre d’eau au robinet pour le prisonnier d’à coté, la 1ère chose qu’il a dite en me voyant fut : « Non mais t’as vu la gueule que t’as ? Tu trouveras jamais de travail avec la gueule que tu te payes ! », je n’ai rien à commenter sur ça.

Le lendemain rien de spécial jusqu’à ce que deux types entrent dans ma cellule et viennent me demander mon code PIN... Que pouvaient-ils chercher ? Je stresse, je dis quoi ? Et si je refuse ? Mais n’est-ce pas un peu délirant de fouiller dans le portable de simples étudiant.e.s, ont n’est pas des terroristes quand même, mais bon j’ai craqué je l’ai donné... J’ai honte, je sais pas ce qu’ils ont pu voir, y’avait les numéros des autres et des photos de moi, disons, privées... J’ai complètement pété un câble à ce moment, je me faisais des films dans ma tête, pour moi ils avaient des noms et des numéros ça y est ils peuvent perquisitionner et arrêter tout le monde, et en même temps j’avais aussi peur parce qu’il y avait aussi des choses vraiment privées, et n’ayant aucune confiance en cette institution dégueulasse j’avais peur de savoir ce qu’ils pourraient en faire... Un autre flic vient me chercher après et m’emmène devant l’avocate, ce coup-ci je n’ai pas pleuré je l’avais fait quelques minutes avant. Elle m’explique rapidement comment ça va se passer puis dit qu’elle me rejoindrait en haut. C’est donc le flic qui m’accompagne encore un nouveau, un espèce de caïd avec une tête de mec de la Gestapo qui a dû, j’imagine, prendre son pied en me parlant comme à un chien, en me traitant comme une débile. Je me sentais mal, j’avais peur... bref après encore quelques humiliations et m’être faite encore traiter comme une merde j’arrive dans la même salle d’audition, et encore une fois, question, silence, question, silence. Heureusement les flics ne sont pas tombés sur mes photos « personnelles », sur ce coup-la j’ai eu de la chance.

Je sors donc de la pièce, un flic me raccompagne, je lui demande si je peux aller aux toilettes avant, il me dit oui, j’y vais... mais je dois laisser la porte ouverte... La raison à cela m’échappe, c’est juste humiliant. Après cela je sors, on passe par les couloirs jusqu’à ma cellule, subissant toujours les regards violent et remplis de jugement de ses collègues qui n’avaient jamais dû voir de personne comme moi dans leur petit monde d’hétéro-cis.

Me revoilà en cellule, toujours à essayer de faire passer le temps... à chanter, réciter des poèmes, parler, dormir, discuter avec les autres à travers le tiroir sur la porte, puis enfin, après tout ça... penser... sûrement la pire chose à faire quand on est dans sa cellule... réfléchir, regretter ce qu’on a fait, créer des scénarios alternatifs, se dire que si on avait fait ci ou ça... tout en extrapolant les conséquences de nos actes...

Cette seconde nuit s’achève, toujours aussi peu reposante avec la lumière froide et blanche du néon constamment allumé et l’œil de la caméra qui saisit toute la pièce et empêche de tout, vous ne savez pas si un flic vous regarde, mais ils ne peuvent pas tout voir en même temps, mais rien ne vous dit non plus qu’il ne vous braque pas en permanence. C’est comme le panoptique cette caméra, vous ne savez pas si on vous voit, alors dans le doute vous ne faites plus rien, vous pourriez être vue, vous vous surveillez vous-même, vous n’osez pas passer votre main par le tiroir de la cellule ou gratter le matelas pour écrire dessus, ça pourrait être puni ça aussi, absurde avec le recul, mais sur le coup vous ne faites plus rien, tout pourrait être un délit, vous vous surveillez vous-même.

Je passe mes dernières heures dans cette cellule, je le sens, on me sert mon dernier repas, certains de mes camarades commencent à sortir pour être emmenés au tribunal et voir le procureur pour la date du procès. L’attente s’éternise, les heures deviennent des semaines, je sais que la fin est proche mais elle me semble ne jamais arriver. Et pourtant si, un flic vient m’ouvrir, il me dit de prendre mes chaussures et de suivre les deux gros gorilles qui mettaient les menottes aux autres, des menottes... genre comme si on était ultra violent et qu’il fallait nous contrôler à ce point, on

nous fait signer un papier pour sortir puis on nous emmène dans un fourgon, un fourgon blindé, avec des cellules individuelles, grillagées, une vitre de plexiglas entre nous et les flics et les menottes dans le dos... j'avais réellement l'impression d'être traitée comme si j'étais Hannibal Lecter ou une terroriste. C'était ridicule de traiter de simples étudiant.e.s comme ça, aucun d'entre nous n'avait la force pour bousculer un seul de ces types, alors pourquoi sortir l'attirail à ce point ? Probablement plutôt pour nous impressionner, nous faire peur.

Nous voilà dans le tribunal, dans une vieille geôle sans lumière qui sentait l'urine, mon avocate vient me chercher et nous nous rendons dans le bureau du procureur pour connaître la date du procès, pas grand chose à dire sur ça, on m'a ensuite rendu mes affaires en redescendant et je suis sortie de ce lieu. Me voilà enfin en liberté ! J'avais l'impression de retrouver mon humanité, ma liberté, mon quotidien, et c'est comme si les 48h qui venaient de passer n'avaient pas existé, comme si après le 3 mai j'avais simplement dormi et qu'on était le lendemain. J'ai retrouvé tous mes camarades qui étaient là devant le tribunal, qui étaient venus pour nous accueillir et je dois dire, heureusement qu'iels étaient là, parce qu'après deux jours dans un commissariat à ne voir que des flics, ça fait du bien de retrouver des gens normaux.

J'ai commencé à rédiger cet article peu de temps après ma garde à vue, j'ai noté les faits au plus vite pour qu'ils puissent être les plus intacts possible, puis j'ai rédigé mon article vers le mois de juillet et me voilà au mois d'août à écrire la conclusion peu de temps avant mon procès, dans cette conclusion je détaillerai les répercussions de ce moment dans ma vie et comment je le vis aujourd'hui à froid.

Ça fait 3 mois depuis que cet événement s'est déroulé, j'ai repris ma vie normalement, comme tout le monde peut s'en douter, mais il m'arrive de temps en temps de repenser a ma GAV, des phrases qui reviennent, des sensations... Il y a quelques jours encore j'entendais dans ma tête « Ah mais c'est un mec en fait... », un horrible moment ou on te rappelle bien publiquement que non, tu ne sera jamais une femme, ou alors que si tu dis en être une tu mens, seule ta carte d'identité a raison, et tu auras beau dire que tu te sens comme on n'acceptera pas, on ne fera pas l'effort de changer pour toi. Hier soir encore je sentais la froide et lourde sensation des menottes sur mes mains, je voyais les flics me les mettre je le sentais comme si c'était réel c'était horrible, j'essayais de me debattre... bref depuis tout ce temps je n'arrive pas a me débarrasser de ça, je n'y pense pas tous les jours mais ça revient parfois.

Quand j'essaie de repenser à ça à froid tout me paraît presque irréel ou surréaliste, j'ai du mal a digérer ce que j'ai vécu en fait, j'essaie donc de poser les faits et de me remémorer (c'est aussi pour ça que j'écris cet article, pour moi, pour que je n'oublie pas ou ne déforme pas ce que j'ai vécu, et aussi pour aider quelqu'un qui pourrait être dans un cas similaire au mien à se sentir moins seule par exemple). Quand je réfléchis a mon expérience en GAV je me dis des fois que ça ne mériterait pas un article, je n'y suis restée que 48h, je n'ai pas vraiment été maltraitée, ou peut-être pas assez pour que ce soit intéressant, je n'ai peut-être pas vécu beaucoup de transphobie par rapport a certaines femmes trans en prison (qu'on met dans des prisons pour hommes, qu'on humilie, qu'on empêche de continuer leur traitement hormonal...) moi je n'ai juste vécu que des réflexions dégueulasses et des remarques rabaissantes, mais je sentais que je devais en parler.

14 août 2018

Cette brochure est un recueil de plusieurs textes extraits d'internet. Si la plupart est issue du site d'informations manif-est.info, certains viennent de listes mails ou de sites capitalistes (facebook©, à déserter au plus vite...). Quand ce n'était pas déjà le cas, les textes ont été féminisés.

Nous ne sommes pas forcément en accord avec l'ensemble des textes présentés ici. Parmi ce qui nous ennuie, on peut trouver le rapport hiérarchique assumé entre étudiant-e-s et enseignant-e-s, la distinction entre les bon-ne-s et les mauvais-e-s manifestant-e-s, la mise en avant de l'innocence des personnes inculpées (et si illes avaient été coupables !?), la sacralisation du monde universitaire... Néanmoins, il nous semble important de garder une mémoire des mécanismes de la répression étatique lors des mouvements sociaux pour pouvoir s'organiser et réagir collectivement à l'avenir.

Dans un contexte où l'Etat accompagne l'éternelle restructuration du capitalisme en sortant la matraque et les lois d'exceptions permanentes, il nous parait essentiel de réaffirmer notre solidarité avec toutes les personnes inculpées lors d'actions collectives. Celles qui, très souvent, servent de boucs émissaires pour la justice. D'ailleurs, notre solidarité va à l'ensemble des personnes emprisonnées en fRrance ou ailleurs, qu'elles soient désignées innocentes ou coupables.

Nous pensons que la répression généralisée et systématique des mouvements des étudiant-e-s et des salarié-e-s au printemps 2018, les licenciements de syndicalistes CGT ou SUD, les gardes à vue multiples en fRance lors de manifestations, l'occupation militaire des quartiers populaires ou encore la criminalisation des pratiques de solidarité envers les sans-papiers, participe au renforcement du projet de société des bourges.
L'État fRançais affirme haut et fort : "*Rien ne doit plus arriver, il n'y a pas d'alternative au capitalisme.*"

Laissez-nous affirmer le contraire.
La solidarité est une arme, utilisons-la !

"Reveille-toi, debout !
On va leur montrer qu'on peut tout changer"
Danny Balorge

ANTI-© 2018